

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 867  
  
**Rubrik:** Urbanisme

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

■ (ag) Les nouveaux trains inter-cités qui, de Bâle ou Zurich, gagneront Genève-Cointrin par Bienne et Neuchâtel éviteront Lausanne, grâce à l'embranchement de Denges. Le gain-horaire est de 20 minutes.

Les CFF ont invoqué des raisons techniques pour refuser un arrêt à Yverdon, qui dessert pourtant une région de 50 000 habitants, par train secondaire et par une des plus grandes gares routières de Suisse.

Les lecteurs de DP connaissent le dossier.

Victor Ruffy a interpellé le Conseil fédéral qui a fait connaître sa réponse. C'est une montre molle.

"Un arrêt des ces trains à Yverdon serait sans aucun doute justifié, voire souhaitable sur le plan commercial." Phrase-gant que l'on peut retourner, ce qui

SANS ARRÊT A YVERDON

## La réponse molle

donnerait: "serait sans aucun doute souhaitable, voire justifié sur le plan commercial."

Le principe étant admis, dit le Conseil fédéral, il faudra étudier et tester. Et de renvoyer notamment à l'examen de détail de la variante "Sud plus" de Rail 2000. Renvoi dilatoire. L'amélioration de la ligne du pied du Jura, à la hauteur d'Onnens, permettrait, d'ici deux ans, de gagner les trois minutes jugées indispensables.

La réponse au lieu de balancer les "voire-sans doute" aurait pu être politique et dire: le principe est admis et nous avons demandé aux CFF de prendre toute disposition afin que, pour le prochain horaire (1989), l'arrêt à Yverdon soit effectif.

A défaut, les Vaudois, qui rendent possible cette nouvelle liaison, qui acceptent que Lausanne perde sa fonction de plaque tournante obligée, pourraient s'étonner que les CFF trouvent le temps de s'arrêter pour ce type de train à Oensingen!

Le *Cheminot* du 4 juin le fait remarquer.

### URBANISME

## Densification de Genève

■ (fb) Quel visage, quel développement pour Genève? Christian Grobet aime poser à l'urbaniste éclairé lorsqu'il présente le fruit des réflexions de tel ou tel groupe de travail. Plus significatif est le type de réalisation auquel il souhaite attacher son nom.

Le plan d'aménagement des Charmilles en est un, en passe de devenir le nouveau serpent de mer de l'actualité locale. Il s'agit du programme de construction d'un vaste périmètre à la sortie de la Ville, sur la rive droite, libéré par le départ dans une zone industrielle périphérique des Ateliers des Charmilles. Une des très rares grandes opérations d'urbanisation en un seul tenant encore possible à Genève. Et le déclassement nécessaire d'une partie du secteur a fait de l'Etat un partenaire obligé de tout projet.

Le résultat est édifiant: un véritable catalogue des dérogations aux règles communes que Grobet ne manque ordinairement jamais d'asséner de façon moralisatrice. Une densité de construction extravagante (4 m2 de plancher par m2 de terrain dans ce quartier non encore urbanisé).

L'empilage de 9 étages sur rez dans des immeubles dont la hauteur donne lieu habituellement à 6 étages sur

rez. Une profondeur excessive des bâtiments, ordinairement combattue par Grobet. Quatre à cinq niveaux de construction en sous-sol. Un gigantesque parking souterrain de plus de 2200 places pour lequel on ne paraît pas se soucier de son impact sur l'environnement: une obligation qui découle pourtant de la législation fédérale. Et pour couronner le tout une école qui doit rassembler sur 8000 m2 ce que les normes disposent habituellement sur 12000 m2.

Bref, une réalisation avant tout quantitativiste digne des années 60, que le conseiller d'Etat cherche à faire adopter au pas de charge: il donne quinze jours (comprenant Pâques) aux services de la Ville de Genève pour présenter les observations que cela leur inspire et, sans attendre, ouvre l'enquête publique préalable à l'adoption du projet par le Conseil d'Etat.

D'ores et déjà, il y a du référendum dans l'air si le législatif communal donne un préavis positif qui ne paraît pourtant pas aller de soi. Avec cette question classique: vaut-il mieux des autorités à l'écoute de la population, dont le préavis pourra être largement ignoré, ou un vote populaire (qui suppose une approbation préalable), beaucoup plus difficile à contourner?

### SIDA

## Le marché du siècle

■ (jd) Le Sida sème l'effroi dans les populations; les mesures décidées relèvent souvent plus des fantasmes de leurs auteurs que d'une connaissance claire des moyens de combattre efficacement la progression du mal.

Mais le Sida met aussi en jeu des intérêts colossaux. Ceux des Etats qui rechignent à informer avec précision l'organisation mondiale de la santé de l'évolution de la maladie sur leur territoire. Ceux des entreprises pharmaceutiques en lutte pour remporter le marché du siècle: le traitement au "Retrovir" – le seul médicament reconnu et qui permet de pro-

longer la vie des patients – coûte 10000 dollars par an. Cette concurrence acharnée ne favorise pas l'échange d'informations et la coordination entre les chercheurs.

Selon les derniers pointages, on estime à 100 000 le nombre de personnes atteintes du sida et à 5 – 10 millions les porteurs du virus. Une population bien restreinte si on la compare aux deux milliards d'individus qui souffrent du choléra, de la lèpre et de la tuberculose. Des malades beaucoup moins intéressants d'un point de vue économique et qui font les frais des coupes sombres opérées dans les programmes de l'OMS, à la suite des retards dans le paiement des cotisations des Etats-membres: 127 millions de dollars dont 118 pour les Etats-Unis.